



Challenge des Jeunes Rameurs Languedoc-Roussillon



L'AVIRON CLUB BITTEROIS organise

La 3^{ème} étape du Challenge des Jeunes Rameurs

Dimanche 11 mars 2012

1. Rappels du règlement régional 2012:

Public

Benjamins, Minimes n'ayant pas participé aux championnats de zone 2011 et Cadets débutants de l'année, **licenciés A, D ou UNSS.**

Attention : une animation pour les **juniors débutants** (1994 – 1995) est proposée **hors classement**. Les équipes JF courront en catégorie Filles et les JH en catégorie Cadets. Les juniors ne faisant pas partie du Challenge ces rameurs ne rapporteront pas de point aux clubs.

Catégories des équipes

- Benjamins (Garçons & Filles), (2000 - ...)
- Filles (minimes et cadettes), (1996 – 1999)
- Minimes garçons, (1998 – 1999)
- Cadets*. (1996 – 1997)

** Dans le cas d'un nombre insuffisant d'engagés, un classement unique (minimes & cadets) sera réalisé.*

Composition des équipes

- Les équipages comprenant au moins 1 cadet sont classés en cadets
- Les équipages comprenant au moins 1 minime sont classés en minimes
- Les équipages comprenant au moins 1 garçon sont classés chez les garçons
- Les compositions mixtes de clubs sont facilitées.
- Les compositions d'équipes sont identiques au cours d'une même étape.
- Pour cette étape, une équipe est composée de **4 équipiers**. En cas de nombre de rameurs impairs, les équipes comporteront un remplaçant. Dans le cas d'épreuves individuelles, les 4 meilleures performances seront conservées pour le classement. Concernant les épreuves à 4, le remplaçant prendra part à au moins une épreuve, alternativement avec un ou plusieurs de ses coéquipiers.

Formation des rameurs

Afin de valoriser le travail de recrutement et de formation des jeunes rameurs effectué par les clubs au sein de leur Ecole d'Aviron, lors de cette étape **les rameurs licenciés FFSA titulaires de l'Aviron d'Argent** (validé sur Internet avant le 07/03/2012) auront les points qu'ils rapportent à leur club doublés **au classement général des clubs**.

Cette règle n'intervient pas dans le classement individuel des équipes lors de l'étape.

Attribution des points

- Les points sont attribués en fonction du nombre d'engagés :
 - Le 1^{er} équipage marque 2 points de plus que le nombre d'engagés dans la catégorie.
 - Le 2^{ème} équipage marque 2 points de moins que le 1^{er}.
 - Le 3^{ème} équipage marque 2 points de moins que le 2^{ème}.
 - Au-delà, chaque équipe se verra attribuer 1 point de moins que l'équipe qui la précède jusqu'au dernier qui marque 1 point.
- Les points obtenus par une mixte de club seront divisés entre les clubs en fonction du nombre de leurs rameurs composant cette mixte.
- A l'issue de chaque étape la ligue communique le classement intermédiaire du Challenge.
- A l'issue de la dernière étape, le Challenge est remporté par le club qui a marqué le plus de points.

2. Engagements:

Tableur type (voir fichier joint) à remplir et à envoyer à Julien Housset, CTS LLRA :

julien.housset@avironfrance.fr

Avant le dimanche 04/03/2012 20h.

3. Contenu de l'Etape:

Matin ⇒ Ergomètre : 250m pour les benjamins

500m pour les autres catégories

⇒ Concours de sauts à la corde

⇒ Cross

⇒ Le petit transporteur : Deux planches accrochées « tête bêche » sur un parcours de 20 m pour les benjamins, 40m pour les minimes - cadettes et cadets. Un rameur tire son camarade sur l'aller et inversement sur le retour. Parcours chronométré.

Après Midi ⇒ Course en ligne en bateau long (séries et finales de classement)

Yolette de couple avec barreur 250m pour les benjamins

500m pour les autres catégories.

⇒ QCM niveau de connaissance Brevet d'Argent

⇒ Epreuve d'armement de bateaux

4. Horaires :

Accueil : 9h30 (chocolat – Café)

Réunion des délégués 9h45

Début des épreuves : 10h30

Remise des récompenses : 17h00

BUVETTE et RESTAURATION rapide sur place

CONTACT :

Julien HOUSSET CTS LLRA

☎ 06.18.63.58.97